

RAPPORT MORAL DE DOMINIQUE DAMIANO PRESIDENT DU SCMPVL

Deux ans après les élections municipales, nous avons aujourd'hui une vision plus nette de la situation. Nous avons ainsi pu clairement distinguer :

- ceux qui feront pour le mieux de ceux qui ne feront rien (parfois c'est un moindre mal)
- mais aussi les communes dont l'incompétence des élus ne mènera qu'au désastre (voire au chaos ?)
- nationalement, Les lois scélérates pleuvent à verse : après le rapport Attali, bonjour, loi de modernisation de l'économie, statut de l'auto-entrepreneur, ouverture des commerces le dimanche, les pseudos soldes permanentes, le débat sur l'identité nationale qui pourrit les relations entre les individus sur nos marchés qui demeurent des lieux partagés.

Toutes ces déréglementations sont accompagnées par des campagnes de propagande. Ne nous faisons pas d'illusions : crises bancaires, grippe H1N1 et consorts ne font que noyer le poisson tout en évitant les vrais questions....

Oui, toujours autant de mesures favorisant largement l'industrie agroalimentaire et la distribution industrielle. Pourtant rappelons-nous : la crise de la vache folle dans les années 90 n'était-elle pas la conséquence directe d'une industrie alimentaire ne répugnant pas à nourrir des herbivores avec de la viande pourrie réduite en farines animales ? Cet épisode vous paraît lointain ? Mais interrogez-vous, qu'en est-il aujourd'hui de l'étiquetage de la viande en grande distribution ? Aucune clarté quant à la provenance des produits. Seule indication lisible quant à la provenance : le sigle UE.

Et la grippe aviaire ? Il est bon tout de même de vous rappeler que le circuit d'approvisionnement des œufs fécondés industriellement en chine ou ailleurs a clairement été incriminé.

Enfin, la petite dernière, la grippe H1N1 ne provient-elle pas des porcheries industrielles du Mexique ? Et tandis que l'on nous abreuve de beaux discours sur la crise financière, parachutes dorés et autres plans de relance, que les licenciements économiques se multiplient à tour de bras, on investit dans l'achat de 90 millions de vaccins dont le coût dépasserait 3 fois le déficit de la sécurité sociale.

Alors oui, nous sommes révoltés ! Et nous pouvons l'être devant tant de désinvolture et de dérives dont nous payons cher les conséquences. C'est pourquoi il nous faut et nous faudra encore et toujours lutter.

De quelle façon ? Eh bien cette année 2009, votre organisation professionnelle a été présente aux côtés du collectif "non la voguette" à Cavaillon. Le résultat est gratifiant puisque le tribunal administratif a renvoyé le projet et aujourd'hui le PPRI (plan de prévention du risque inondation) ne permet pas sa réalisation. Bien sûr, désormais, la commune tente et tentera de modifier le PPRI avec la CCI afin de réaliser ce projet tout à fait obsolète.

D'ailleurs concernant notre relation avec la CCI: «faut pas rêver ». Il n'y a plus de commission commerce digne de ce nom qui valide et réalise les projets, alors imaginez ceux concernant le commerce non sédentaire ●●●●●●●●

Certes un budget de 10.000€ est alloué au CPPM pour l'édition du dépliant "La route des marchés en Provence" et la cérémonie de remise des "Parasols d'Or". Certes, avec la CCI a été mise en place "la journée d'information des placiers". Mais qu'en est-il des projets d'envergure tels que " les panneaux d'entrées de villes" ou encore la réalisation de sacs en papier ?

Et ne parlons pas de plan FISAC. Pourtant, pour certaines villes du Vaucluse, des plans FISAC ont été signés à hauteur de 90.000€ sur trois ans (par ville) pour financer les managers de villes avec des associations fantoches créées à cet effet. En contrepartie, la CCI nous a-t-elle soutenus pour le maintien d'emploi de notre chargée de communication ou encore la création de notre livre illustré destiné à soutenir l'emploi ? Non.

Sur le plan logistique, où est le service commerce ? Il n'y a plus que du service à l'entrepreneur, à l'entreprise, aux entreprises... Les termes de commerce et d'industrie nous semblent aujourd'hui plus antinomiques que jamais.

Alors parallèlement, nous ne pouvons que saluer le travail de l'UCAV (union des commerçants et artisans du vaucluse) présidée par Jean Trilles, qui a signé la « *Charte de Partenariat pour la Valorisation et le Développement du Commerce, de L'artisanat et des Services En Vaucluse* » avec le conseil général et édite désormais une gazette trimestrielle. L'UCAV demeure un lien important entre les différentes associations de commerçants.

Enfin, Concernant mon premier mandat fédéral, au sein du Conseil d'Administration de notre Fédération (FNSCMF) eh bien que dire : « engagez-vous, engagez-vous, qu'ils disaient, vous verrez du pays... ». Eh bien il est vrai que la difficulté de se mobiliser à l'échelle nationale tout en cumulant la charge locale n'est pas des moindres. C'est pourquoi je salue Monique Rubin, Présidente et Charline Brassens, secrétaire générale de notre Fédération - aujourd'hui présentes- pour leur engagement.

Cette première année aura été une entrée en matière et j'espère pouvoir apporter mon soutien au bureau fédéral. Un mot notamment sur l'initiative du "Tour de France" de la promotion des marchés avec distribution de sacs. L'accueil réservé à cette opération démontre qu'il faut tout mettre en œuvre afin de pérenniser celle-ci tout en cherchant des pistes pour éviter un surcoût.

Mais la fédération n'assume pas qu'un rôle de promotion, loin de là. Elle nous a montré tout récemment qu'elle était réactive. Preuve en est la dernière circulaire qu'elle a éditée suite au courrier ;des plus déconcertant ; que nos entreprises ont reçu concernant l'auto-entrepreneur (préciser que les délégués sont prêts à renseigner les commerçants qui ont des questions à ce sujet, les citer et prévoir des copies du courrier à leur intention).

Je tiens également à préciser que notre organisation professionnelle siège au conseil d'administration du RSI et pouvons de ce fait soutenir vos dossiers si besoin est.

Est-il besoin en revanche de vous préciser que nous siégeons également à la MACIF. Toutefois, un travail important a été réalisé depuis trois ans et de nombreux délégués nous représentent : Messieurs DIDIER, METAXIAN, SABATIER et DAMIANO et depuis peu Messieurs VAN DINH pour les Bouches-du-Rhône et BOUTABA pour le Gard. Donc une représentation étoffée et un partenariat toujours des plus constructifs qui confirme notre volonté de défendre des valeurs mutualistes.

Tout au long de l'année, plusieurs commerçants nous ont interpellés et nous avons chaque fois tout mis en œuvre pour leur répondre. Sur ce point j'aimerais insister une nouvelle fois sur le fait que cette Assemblée Générale est concrètement **le moment** au cours duquel les adhérents peuvent et **doivent** nous interpeller sur tous les sujets souhaités. Vous aurez tout loisir de le faire à la fin de ce rapport.

Je voudrais toutefois rappeler que l'organisation professionnelle à travers son bureau et ses délégués, tente de répondre en toutes circonstances aux doléances des commerçants adhérents, aux questions des municipalités et au maintien de la qualité et la convivialité de nos marchés qui sont notre outil de travail. Depuis plus de 10 ans, nous avons établi une ligne de conduite qui évolue en fonction des problèmes et des évolutions ou régressions de notre société.

Certains souhaiteraient que cette ligne de conduite change en fonction de leurs souhaits ou besoins immédiats : "**FAUT PAS REVER !**"

Les débats au sein du conseil d'administration sont riches et parfois houleux tant sur la transmission d'entreprise que sur le mode de gestion d'un marché et de tous les problèmes que peuvent rencontrer la profession. Il ressort de ces débats, la réponse qui sera faite aux commerçants adhérents ou non ainsi qu'aux municipalités pour conserver la crédibilité et la force de notre organisation professionnelle qui représente aujourd'hui 440 adhérents et de très nombreux marchés.

Nous avons pu nous rendre compte au cours de cette année 2009 que le rapport de force est nécessaire. C'est pourquoi tous nos adhérents doivent être en mesure de répondre à l'appel à mobilisation de leur organisation professionnelle si nécessaire.